

Rapport sur le budget 2022

La commission composée de Quentin Frick, Christophe Kipfer et du rapporteur, s'est réunie les 8, 12 et 18 novembre 2021.

Nous remercions, M. Claude Jaggi, syndic, M. David Romero municipal des finances et Mme Sandrine Aebischer, boursière pour les motivations fournies à cette occasion.

Bases de travail :

- Budget communal 2022, Budget EIESP, STEP et Voirie intercommunale 2022
- Comptes communaux 2020

Remarque générale

Globalement, plus de la moitié des dépenses prévues dans le budget 2022 échappent à notre mandat. Elles relèvent de contributions contraintes au profit de l'état de Vaud ou volontaires, devenues obligatoires, au profit des associations intercommunales. Ces dernières doivent disposer de leurs propres organes de contrôles.

La commission salue la rigueur et le professionnalisme de Mme Aebischer. Malgré la complexité du système, elle s'efforce de faire « parler » ce qui ne pourraient être que des colonnes de chiffres. Un dialogue anticipé avec la commission permet les derniers ajustements.

Tableau des intérêts et amortissements, des financements spéciaux et leurs variations

A une exception près, et jusqu'en 2024 tous nos emprunts sont souscrits sous la forme d'avances à terme fixe 3 mois au taux de 0,5% soit un total d'intérêts de 49'000.- (-12'000.-) pour plus de 9 millions (+0.27 mio) de dettes. Ce choix audacieux se révèle payant et compte tenu de la situation économique générale, il devrait l'être encore quelques années. Les remboursements d'emprunts se chiffrent à 484'000.- (+87'000.-).

Le tableau de contrôle de la couverture financière au 31.12.20 montre, qu'en cas de dissolution brutale de la commune ce jour-là, il aurait manqué 107'000.- dans la caisse pour couvrir nos engagements et les fonds de réserve.

La commission félicite la municipalité d'avoir amorti définitivement en 2021 les fonds de réserve qui ne présentent pas de contrepartie financière. Cette opération amène transparence et clarté dans la présentation du tableau, puisque désormais, tous les fonds énumérés sont réels. 13 d'entre eux, sur un total de 17 seront abondés l'an prochain à hauteur de 156'000.- A noter que 2 d'entre eux (épuration et tracteur voirie) ont été mis à contribution pour 120'000.-

Remarques particulières sur les différents dicastères

1. Administration générale

- Jetons de présence
La commission comprend et soutient la décision de revenir à une séance de municipalité hebdomadaire.
- Salaires
Sur proposition de la commission, la remarque portant sur l'augmentation des salaires se réfère à la masse salariale. Suite à notre remarque de l'an dernier un tableau montrant l'évolution de cette masse ainsi que celle des équivalents plein temps au cours des années serait intéressant.
- Cotisations
Essentiellement pour l'UCV et l'ADNV, soit 15.- par habitant, ce qui n'est pas négligeable.
- Transports publics
Nous sommes très heureux de contribuer au désenclavement de la Vallée de Joux qui deviendra de ce fait un endroit plus attrayant et plus facile d'accès pour les habitants de Concise...
- Service informatique
Si techniquement nos installations sont en mesure de résister à une cyberattaque, le facteur humain reste le risque principal, dans notre cas limité par le faible nombre d'utilisateurs. Nous ne pouvons que regretter que le canton n'élabore pas une formation pour permettre à nos autorités et à nos employés de détecter les sources malveillantes.

2. Finances

- Impôts
Les estimations de l'Etat de Vaud ont montré par le passé une fiabilité certaine, notamment pour 2020 ou l'écart entre la prévision et la réalité de l'impôt sur le revenu n'était que de 30'000.
- Service financier
Intérêt négatif
Ce montant représente la moitié de notre trésorerie au taux de 0.75%.
Nous ne pouvons qu'encourager la municipalité à amadouer notre banque préférée, auprès de laquelle nous avons souscrit tous nos crédits, pour que celle-ci fasse un geste commercial.
- Péréquation
Une fois n'est pas coutume, nous serons très légèrement bénéficiaires de la péréquation en 2022. Hasard ou coïncidence, car la participation se base sur 2021 et le retour sur 2020.

3. Domaines et bâtiments

- Forêts
Subventions en baisse, frais d'exploitation en hausse et ventes en berne. Alors que le prix du bois est au plus haut. Cherchez l'erreur ! Celle-ci pourrait bien se trouver au niveau des structures (arrondissement, garde de triage) qui bénéficient d'une situation acquise qui ne les poussent pas à une approche plus économique.
- Complexe communal en Chenaux, Grande salle et Gendarmerie
Le chauffage de ces 3 bâtiments nous coûte et nous coûtera 100'000.- par année jusqu'en 2035. Nous encourageons la municipalité à exercer ses droits d'actionnaire, pour contrôler l'état d'entretien de cette installation et que la comptabilité de cette société présente un minimum de garanties de pérennité.
- Gendarmerie
Le futur de ce bâtiment sera vraisemblablement locatif, d'où l'attribution de 20'000.- à son fond de rénovation.

4. Travaux

- Déblaiement de la neige
Après les ventes de bois, le déblaiement de la neige est tout aussi aléatoire. En conséquence la commission demande que le budget soit établi sur la base de la moyenne des 5 dernières années. La prévision ne sera pas plus juste, mais procédera d'une logique historique.
- Locations des places de parc
Le montant prévu est conforme aux estimations réalisées lors de l'octroi du crédit pour la réalisation des places de parc de la gare.
- Ordures et déchetteries
Un taux de couverture des charges de 69 % au lieu de 100 %. Nous sommes résolument hors des clous, quand bien même la taxe sur déchets sera portée au maximum autorisé par le règlement actuel. La révision de ce dernier devient donc impérative et urgente.
- Location des télécommandes de la déchetterie
Nous aimerions être à la place de l'exploitant du système de location des télécommandes. Par rapport à l'investissement consenti (achat et gestion des télécommandes) leur location aux communes participantes à raison de 10.- par pièce et par année relève du jackpot ou de l'extorsion de fonds selon le côté de la barrière où l'on se trouve ...
- Réseau d'égouts
Grâce au fonds affecté, les comptes sont équilibrés (couverture à 100%). Cette situation confortable n'est hélas que provisoire.

- Port de plaisance
L'idée d'un fonds de réserve, suggérée l'an passé et destiné à recevoir les excédents de recettes de ce poste, est coulée par les trous dans la coque de la faucardeuse et plombée par le remplacement du terminal de paiement.
Plus sérieusement et de manière générale, si le port constitue un attrait indéniable pour les touristes et la population du village, il n'en va pas de même pour nos finances.

5.6. 7. Instruction publique, police et sécurité sociale

Ces 3 dicastères, totalisent 1,5 mio de charges nettes. Nous entrons dans la 4^{ème} dimension de la dépense, celle qui échappe au contrôle du corps législatif.

A noter que les premiers effets de l'accord UCV – Etat sur la facture sociale commencent à se faire sentir.

Le succès remporté par les prestations du RADEGE grève lourdement les communes. En 2019, nous dépensions 85'000.- pour cette prestation, trois ans plus tard ce sera 210'000.-

Le montant de 18.- par habitant pour financer la Protection civile, répond à la question posée l'an dernier, il s'agit bien d'une taxe.

8. Services industriels

- Réseau d'eau
La baisse rapide et constante de l'excédent de ce compte laisse augurer un passage en négatif pour 2023 ou 2024. Demander aujourd'hui une baisse du prix de l'eau et des taxes d'abonnement serait tentant mais leur hausse ne serait que plus massive dans les années à venir.
- Eclairage public
Rendez-vous aux comptes 2021 pour constater les effets de la motion du conseil communal sur les dépenses d'éclairage.

Comptes annexes

EISP

- La mise aux normes des installations informatiques devrait plomber ce poste dans les 2 années à venir. Espérons que l'auto-contrôle mis en place l'année prochaine permettra une réduction des coûts à l'avenir.

STEP

- La transformation à venir de notre STEP en STAP, n'augure pas de diminution des coûts, hélas.

Voirie intercommunale

- Le principe de l'engagement d'un civiliste est pérennisé. Avantageux financièrement, la commune peut sélectionner le profil de la personne qui occupera le poste par rapport à nos besoins.

Conclusion et recommandation

Même le pire n'est pas certain.

Rien n'interdit de penser que comme en 2020 et vraisemblablement en 2021, les comptes effaceront, d'un coup de recette magique, le déficit abyssal annoncé par le budget.

Sans posséder la formule qui rendrait ce miracle pérenne, la commission vous recommande d'accepter le budget présenté.

Pour la commission des finances :

Quentin Frick

Christophe Kipfer

Eloi Du Pasquier